



CONSEIL RH

Formation & Sensibilisation



LE RÔLE PRIMORDIAL DU TUTEUR DANS L'INTÉGRATION D'UN TRAVAILLEUR HANDICAPÉ

Intégrer une personne handicapée en entreprise nécessite de s'adapter : la fonction de tuteur permet justement de faciliter cette intégration.

Le tuteur doit maîtriser les spécificités et contraintes liées au handicap d'une part et connaître les tenants et aboutissants de son rôle d'autre part. Il doit également jouer un rôle de médiateur vis-à-vis du collectif de travail et de la hiérarchie.

Le tutorat est donc une mission stratégique : sa réussite permettra de rendre le tuteur autonome et efficace sur son poste de travail, et par là de pérenniser son recrutement.



DURÉE

1 jour



CONTENU DE LA FORMATION

- Apporter un premier niveau de connaissances du handicap dans le monde professionnel.
- Identifier nos représentations sur le handicap.
- Les missions du tuteur dans l'entreprise.
- Le rôle de médiateur du tuteur.



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Active
- Participative
- Mises en situation de handicap, quiz, études de cas



ACTEURS CONCERNÉS

- Tuteurs en entreprise
- Référents handicap
- Interlocuteurs des RH



RÉSULTATS ATTENDUS

- Optimiser les bénéfices de la mission du tuteur par une meilleure connaissance de ses caractéristiques et de ses limites.
- Savoir rendre le tuteur travailleur handicapé autonome et responsable sur le long terme.
- Valoriser le rôle de tuteur dans l'entreprise.

